

Tableau 3.2.6 Nombre de postes vacants mentionné par les entreprises selon les grands groupes sectoriels et les caractéristiques des postes

Grands groupes sectoriels par caractéristiques des postes	Région Chaudière-Appalaches					
	Postes vacants	% Nouveaux postes	% Emplois saisonniers	% Remplacements définitifs (retraite, départ volontaire, congédiement)	% Remplacements temporaires (maladie, maternité, etc.)	Autres raisons
	Nombre de postes	% de postes	% de postes	% de postes	% de postes	% de postes
Chaudière-Appalaches	1267	58,9%	3,3%	32,7%	3,6%	1,6%
Foresterie et exploitation forestière	7	57,1%	0,0%	42,9%	0,0%	0,0%
Fabrication	467	68,3%	0,0%	27,2%	0,4%	4,1%
Commerce de gros	71	49,3%	0,0%	43,7%	7,0%	0,0%
Commerce de détail	150	24,7%	4,0%	62,0%	9,3%	0,0%
Transport et entreposage	173	58,4%	0,6%	38,2%	2,9%	0,0%
Industrie de l'information et industrie culturelle	8	37,5%	0,0%	62,5%	0,0%	0,0%
Finance et assurances	50	73,5%	0,0%	20,4%	6,1%	0,0%
Services professionnels, scientifiques et techniques	108	74,5%	0,0%	14,2%	11,3%	0,0%
Services administratifs, services de soutien, services de gestion des déchets et services d'assainissement	45	24,4%	60,0%	11,1%	4,4%	0,0%
Hébergement et services de restauration	79	29,1%	10,1%	57,0%	2,5%	1,3%
Autres services (sauf les administrations publiques)	109	88,1%	0,0%	11,9%	0,0%	0,0%

Source : Enquête sur les industries et la main-d'œuvre, Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches, novembre 2007 à février 2008

Compilation et traitement: Direction de la planification, partenariat, information sur le marché du travail et services aux entreprises. Emploi-Québec, Chaudière-Appalaches

Note : La population ciblée était l'ensemble des entreprises de la région de Chaudière-Appalaches comptant cinq employés et plus. Toutefois, certains secteurs d'activités ne faisaient pas partie de la population cible.

Secteurs non inclus : agriculture, mines, construction, services publics, fabrication de produits en bois, services immobiliers et services de location, gestion de sociétés et d'entreprises, services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale, arts, spectacles et loisirs et finalement les administrations publiques.

Postes vacants : Postes à pourvoir lors de l'entrevue à l'exception des postes devant être pourvus par promotion ou mutation à l'intérieur de l'établissement (Période de référence : entre le 12 novembre 2007 et le 4 février 2008).